



## Communiqué de presse du Conseil provincial du 26.03.2019

**LA PROVINCE DÉBLOQUE 2,6 MILLIONS EN FAVEUR DE LA SUPRACOMMUNALITÉ !**

**Douze grands projets s'achèvent, d'autres s'annoncent : l'appel à projets « supracommunalité » vient d'être approuvé par le Conseil provincial du Hainaut ce 26 mars 2019, tirant les leçons du précédent et renforçant encore la collaboration entre acteurs de terrain et Province. Un euro par habitant pendant deux ans sera consacré à la concrétisation d'initiatives portées par au moins deux communes.**

*« Depuis 2012, la Province de Hainaut affiche clairement sa volonté d'accroître sa concertation avec les communes pour que des moyens importants leur permettent une politique de proximité encore plus efficace, rappelle le Président du Collège provincial Serge Hustache. Elle se positionne ainsi comme un échelon institutionnel indispensable de l'échiquier wallon...Et elle le prouve en **renouvelant pour 2019 et 2020 un mécanisme d'apport financier aux communes similaire à celui de 2017-2018, soit 2.682.603 d'€** ».*

Pourquoi changer une formule qui gagne ? Le premier appel à projets lancé en 2017 par le Hainaut a amené les communes, d'autres partenaires et la Province à unir forces et moyens pour concrétiser des initiatives importantes pour l'avenir du territoire : des arbres en Wallonie picarde, le réseau points nœuds dans l'espace Cœur du Hainaut (Mons-Borinage/Centre), la prévention du diabète dans la Botte du Hainaut, le développement de l'attractivité du bassin de Charleroi.

En co-financiant à hauteur de 272 528 € l'opération « Un arbre pour la Wapi », la Province a ainsi permis à ce jour la plantation de plus de 100 000 arbres par les citoyens. Dans le même esprit de développement durable, l'espace Cœur de Hainaut bénéficiera dès la fin mai d'un balisage de 880 km de parcours cyclistes. Ce fameux réseau de points-nœuds appelé VHello a pu se concrétiser grâce aux 850 000 € apportés par la Province.

Développer l'attractivité du bassin et le tourisme: cet autre beau défi relevé par les communes et d'autres partenaires de l'espace carolo s'appuie sur une enveloppe provinciale de 632.771 €.

Au total, 12 projets ont pu être soutenus durant deux ans avec beaucoup de souplesse et ont été menés à bien. Ils concernent également la lutte contre

l'exclusion sociale, la culture, le sport et la santé : des domaines dans lesquels la Province combine proximité et expertise.

*« L'appel 2019-2020 s'ancre dans une volonté de mêler société civile et pouvoirs locaux mais aussi d'impliquer toujours davantage de services provinciaux. Le développement durable y sera un axe fondamental »,* annonce Serge Hustache. Le Collège provincial rencontrera prochainement les bourgmestres hainuyers pour tirer le bilan du premier appel à projets et lancer officiellement le nouveau dispositif.

## **EN HAINAUT, LES JEUNES DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL DÉCROCHENT UN BUDGET PARTICIPATIF**

Marcher pour le climat, ça suffit ? Aux côtés des jeunes de Youth for Climate, les élèves de l'enseignement provincial secondaire et supérieur se sont exprimés dans la rue mais aussi en menant des projets concrets liés aux préoccupations du développement durable.

La Province de Hainaut a souhaité aller plus loin. Le Hainaut propose à ses élèves un exercice de démocratie participative : une **Assemblée des Jeunes (AJ)**.

AJ pour « agir » : chacun agit pour le climat mais aussi pour toutes les causes et enjeux sociétaux qui mobilisent et donnent envie de mener des projets !

Concrètement, les élèves de quatrième secondaire issus de 23 établissements provinciaux seront sollicités pour constituer cette toute nouvelle assemblée avant la fin de cette année scolaire mais aussi pour décider des projets qu'ils aimeraient réaliser! Ils seront 56 à siéger, choisis par leurs pairs, et auront deux ans pour **construire une initiative**. Un bel exercice de l'apprentissage de la démocratie **basé sur un appel à projets lancé** dans les écoles.

Depuis de nombreuses années, la Province travaille avec ses établissements sur les questions du développement durable : éco-teams, projet Proxial pour promouvoir une alimentation de proximité, mise en place de zones refuge pour la biodiversité.

L'Assemblée provinciale des Jeunes sera un outil complémentaire.

Accompagnés de plusieurs services provinciaux, les jeunes n'auront pas seulement à décider des orientations qu'ils veulent donner mais ils auront également accès à un **budget participatif de 100 000 € en deux ans** qui les aidera à passer de l'intention à l'action. Les ou les projets étudiés et retenus cette année seront concrétisés en 2020.

*« Dans sa déclaration de politique générale, le Collège provincial dédicace une partie de son budget aux actions citoyennes. La mise à disposition d'une partie de ce budget participatif pour que les jeunes concrétisent des projets qui leur tiennent à cœur, nous a semblé une belle manière de les réconcilier avec la chose publique.*

*Notre espoir est qu'ils s'accaparent toutes les thématiques sociétales qui les concernent* », explique Serge Hustache, Président du Collège provincial.

Choix stratégiques, transparence, affectation des budgets, communication autour des initiatives prises mais surtout concrétisation de ces orientations : autant d'exercices démocratiques formateurs pour ces jeunes, citoyens de demain.